

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

ESSAI PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ENSEIGNEMENT

PAR
JEAN BERNARD TOUSSAINT

L'EXPLORATION D'UN COURT MÉTRAGE AXÉ SUR LE PHÉNOMÈNE DE
L'INTIMIDATION À L'ÉCOLE DANS UNE CLASSE DE FRANÇAIS (LANGUE
D'ENSEIGNEMENT) AFIN DE SENSIBILISER DAVANTAGE LES ÉLÈVES
CONCERNÉS AUTOUR DES ENJEUX LIÉS À CE PHÉNOMÈNE

MAI 2023

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail qui constitue la dernière exigence du programme de maîtrise en enseignement de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), je ne voudrais pas rester indifférent vis-à-vis de certaines personnes dont le concours actif m'a été d'une grande utilité tout au long de ce cheminement universitaire. Ainsi, j'aimerais exprimer toute ma gratitude à l'égard de mon directeur d'essai, en l'occurrence le Professeur François Guillemette, pour sa disponibilité, ses précieux conseils et la confiance qu'il a placée en moi dans le cadre de la réalisation de ce travail.

Je tiens aussi à remercier chacun des professeurs du programme de formation évoqué qui, au travers de leur(s) cours, m'ont permis de prendre conscience de la particularité du public (des adolescents) avec lequel je suis appelé à composer en tant qu'enseignant au secondaire. J'aimerais ainsi remercier spécialement madame Maud Bonansea pour la façon dont elle a dispensé le cours intitulé « Développement socio-affectif de l'adolescent et discipline scolaire ».

Je me fais aussi le devoir de dire un grand merci aux trois groupes d'élèves de l'école secondaire Jean-Raimbault (Centre de service scolaire des Chênes/Drummondville) avec lesquels j'ai été appelé à composer dans le cadre de mon deuxième et dernier stage. En fait, c'est grâce à leur bienveillance et à leur sens de collaboration que j'ai pu collecter les données ou obtenir les informations indispensables à la réalisation de cet essai.

Enfin, je voudrais présenter un bouquet de roses embaumé du parfum de mes sentiments de reconnaissance et de gratitude à mon épouse (Bernadine Jerlin) qui a été une source de motivation pour moi dans le cadre de la réalisation de ce projet.

« Pauvre est celui qui détruit les autres » !

« La méchanceté n'a jamais rendu personne plus heureux » !

(Proverbes chinois)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1- PROBLÉMATIQUE	3
1.1- L'adolescence et les troubles du comportement	3
1.2- Manifestation des comportements inappropriés évoqués dans le milieu scolaire et leurs conséquences probables	4
1.3- La question qui constitue le fil conducteur de mon essai.....	5
Chapitre 2 - CADRE DE RÉFÉRENCE ET OBJECTIFS.....	7
2.1- Définitions du concept d'intimidation.....	7
2.2- Les types d'intimidation.....	8
2.3- Les facteurs pouvant être liés à ce phénomène.....	9
2.3.1- Les facteurs individuels.....	9
2.3.2- Les facteurs sociaux.....	10
2.3.3- Les facteurs environnementaux.....	12
2.4- Les conséquences possibles de l'intimidation sur les victimes.....	13
2.4.1- L'anxiété et le sentiment de rejet.....	14
2.4.2- Des difficultés d'apprentissage.....	14
2.4.3- L'absentéisme et le décrochage scolaires.....	15
2.4.4- Le suicide.....	15
2.5- Les concepts liés à la problématique de l'intimidation à l'école.....	16
2.6- Les objectifs de l'intervention liée à mon essai.....	17
Chapitre 3 - MÉTHODOLOGIE	19
3.1- Le contexte dans lequel l'intervention liée à cet essai a été réalisée.....	19
3.2- Les élèves qui ont pris part à cette intervention.....	20
3.3- Les démarches préalables qui ont été effectuées.....	21
3.4- La stratégie de collecte de données qui a été privilégiée.....	21
3.5- Le déroulement des activités liées à ladite intervention.....	22

Chapitre 4 – RÉSULTATS ET DISCUSSION	24
4.1- Capacité des élèves concernés à identifier des actes et/ou gestes associés au phénomène de l'intimidation à l'école.....	24
4.2- Compréhension des traits caractéristiques du problème évoqué.....	25
4.3- Interprétation du message véhiculé par un supposé élève intimidé, réaction et appel à l'empathie	26
4.4- Précision concernant le degré de compréhension des participants des conséquences possibles de l'intimidation à l'école	30
4.5- Mise au point sur la perception des participants concernant la façon dont un élève devrait réagir lorsqu'il est témoin d'actes d'intimidation	31
4.6- Point de vue des participants concernant l'activité proposée en lien avec la problématique de l'intimidation dans le milieu scolaire.....	32
CONCLUSION	35
BIBLIOGRAPHIE	37
ANNEXE : Lien permettant d'accéder à la capsule vidéo et questionnaire.....	40

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1** : Perception des élèves concernés des traits caractéristiques du problème de l'intimidation dans le milieu scolaire. p. 31
- Tableau 2** : Degré de compréhension des participants des conséquences possibles du phénomène de l'intimidation à l'école sur les victimes. p. 35

LISTE DES FIGURES

- Figure 1** : Réaction des élèves concernés face à des situations semblables à celles qui figurent dans la vidéo proposée. p. 33
- Figure 2** : Évolution de la perception des participants concernant le comportement à afficher face à des actes d'intimidation. p. 37

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES ACRONYMES

- CSSDC** : Centre de services scolaire des Chênes
- DSA** : Développement socio-affectif.
- DES** : Diplôme d'études secondaires
- GARAF**: Groupe d'aide pour la recherche et l'aménagement de la faune
- LIP** : Loi sur l'instruction publique.
- MEES** : Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur.
- MELS** : Ministère de l'Éducation des loisirs et du sport.
- UQTR** : Université du Québec à Trois-Rivières

RÉSUMÉ

Le phénomène de l'intimidation à l'école est une problématique qui a suscité beaucoup de réflexions dans le milieu éducatif. En effet, convaincus du fait que ce phénomène peut avoir de graves répercussions sur les élèves qui en sont victimes, des décideurs politiques ont financé toute une panoplie de travaux de recherches. Ceux-ci visent non seulement à expliquer la nature du phénomène évoqué, mais aussi et surtout à proposer des pistes permettant de le combattre.

C'est aussi dans cette perspective que s'inscrit mon essai. En effet, à travers ce travail, je me propose de passer en revue des éléments se rapportant à la réalité du phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire (notamment au secondaire) et de montrer, dans la foulée, qu'un (e) enseignant (e) peut jouer un rôle considérable dans le cadre de la lutte contre ce phénomène dans le contexte indiqué. En fait, à mon avis, un enseignant ou une enseignante peut avoir recours à certaines capsules vidéo en vue de concevoir des activités qui sont susceptibles d'amener ses élèves à prendre conscience des effets pervers du phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire et à changer du coup de comportement ou d'attitude vis-à-vis de quelques-uns de leurs camarades. Ainsi, le sujet qui est associé à cet essai est formulé de la manière suivante : « **L'exploration d'un court métrage axé sur le phénomène de l'intimidation à l'école dans une classe de français (langue d'enseignement) afin de sensibiliser davantage les élèves concernés autour des enjeux liés à ce phénomène** ». Bref, ce travail qui s'inscrit dans la lignée d'une recherche-action se veut une réflexion autour d'un problème qui, comme on le sait, date de plusieurs décennies et qui, par conséquent, a déjà fait couler beaucoup d'encre et de salives. Cependant, dans le cadre de cet essai, le problème évoqué (à savoir la problématique de l'intimidation dans le milieu scolaire) sera abordé sous un autre angle ou, disons mieux, dans une perspective nouvelle.

INTRODUCTION

Relativement à la réalité du système éducatif québécois, la mission qui est confiée à l'institution scolaire est une mission qui se décline en trois volets spécifiques, à savoir : socialiser, qualifier et instruire (Lemieux et al., 2006 ; Tondreau et Robert, 2011). En effet, selon la visée des décideurs politiques et/ou des responsables éducatifs de cette province du Canada, les établissements d'enseignement primaire et secondaire du Québec ne sont pas seulement appelés à favoriser l'acquisition des savoirs et le développement des compétences disciplinaires et transversales (instruire), mais ils doivent aussi mettre en place des dispositifs visant à amener les élèves à imprégner la notion du vivre ensemble (socialiser) et d'autres valeurs qui les aideront à exercer une citoyenneté responsable (Proulx, 2018 ; Tondreau et Robert, 2011 ; Desaulniers et Jutras, 2006). Par ailleurs, les responsables évoqués estiment que les acteurs du milieu éducatif québécois devraient faire en sorte que tous les élèves aient la possibilité de réussir leur parcours scolaire (qualifier) ou de développer des compétences professionnelles qui les habiliteront à intégrer le marché de l'emploi (Proulx, 2018 ; Tondreau et Robert, 2011).

Pour pouvoir mener à bien cette noble mission qui lui est confiée, l'institution scolaire québécoise a toujours misé sur la collaboration et l'implication de certains acteurs ou partenaires clés parmi lesquels figurent les enseignants. En effet, dans le cadre de l'exercice de leur profession, ces derniers sont appelés, entre autres, à contribuer à l'épanouissement intellectuel des élèves qui leur sont confiés tout en promouvant leur développement socio-affectif. Et pour ce faire, ils doivent chercher constamment à aider à instaurer ou à maintenir un environnement scolaire sain et sécuritaire, c'est-à-dire un milieu scolaire où chaque élève se sent bien et peut ainsi poursuivre son cheminement scolaire en toute quiétude (Cloutier, 2005 ; Duclos, 2010 ; Viau, 1994 ; Vienneau, 2017).

C'est donc dans la lignée de cette volonté commune de promouvoir un environnement scolaire où chaque élève a la latitude de développer son plein potentiel que j'ai décidé, en tant qu'acteur du milieu éducatif québécois, de réaliser mon essai sur le problème de

l'intimidation dans le milieu scolaire. En fait, puisque mes expériences dans le domaine de l'enseignement (au secondaire) ont été jusque-là marquées, dans une large mesure, par des événements liés au phénomène de l'intimidation à l'école et que, à l'instar des chercheurs du monde de l'éducation, je suis convaincu du fait que les élèves ont besoin d'évoluer dans un climat de confiance et de sérénité pour pouvoir s'épanouir tant sur le plan intellectuel que sur le plan socioaffectif (Cloutier, 2005 ; Duclos, 2010 ; Viau, 1994 ; Vienneau 2017), je me suis dit que ce serait intéressant, dans le cadre de la réalisation de ce dernier travail (l'essai) lié au programme de maîtrise en enseignement de l'UQTR, d'amorcer une réflexion autour de cette épineuse question. Bref, à travers cet essai, je me propose non seulement de faire une analyse du phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire (en mettant en évidence ses causes et ses conséquences), mais je tenterai aussi et surtout de montrer que l'exploration de certaines capsules vidéo (des capsules vidéo axées sur la problématique évoquée) avec des élèves du secondaire peut aider grandement ces derniers à prendre conscience des diverses implications de ce phénomène dans le contexte indiqué et à afficher en conséquence un comportement plus approprié vis-à-vis de leurs pairs.

Ce travail, tel qu'il a été conçu, est divisé en 4 chapitres qui sont répartis de la manière suivante : dans le premier chapitre, je ferai état de la problématique autour de laquelle est structuré mon essai tout en indiquant l'angle sous lequel le problème général évoqué sera abordé. Le deuxième chapitre, pour sa part, sera consacré à la mise en relief des éléments théoriques et conceptuels (cadre de référence) liés à la problématique soulevée. Je relaterai dans la foulée les objectifs de cette étude. À travers le chapitre suivant (troisième chapitre), j'indiquerai la posture méthodologique adoptée ou la démarche qui a été suivie dans le cadre de la réalisation de cette recherche-action. Enfin, à travers le quatrième et dernier chapitre de ce travail, je ferai une analyse réflexive de l'intervention qui constitue la toile de fond de mon essai après avoir présenté les résultats de celle-ci.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Le premier chapitre de ce travail vise à mettre en relief le problème général autour duquel s'articule ma recherche-action (à savoir le phénomène de l'intimidation à l'école) ainsi que l'angle spécifique sous lequel celui-ci sera abordé (un enseignant ou une enseignante du secondaire peut avoir recours à certaines capsules vidéo afin de sensibiliser davantage ses élèves autour des enjeux liés au phénomène de l'intimidation à l'école). Il est divisé en trois sections. En fait, dans la première section, je me propose d'exposer un certain nombre de comportements inappropriés qui, de l'avis de certains auteurs (Cloutier, 2005; Duclos, 2010; Vienneau 2017, etc.), sont étroitement liés à la crise de l'adolescence. Dans la section suivante, je ferai état du problème de l'intimidation à l'école en spécifiant que ce problème constitue l'une des manifestations des comportements inappropriés évoqués dans le milieu scolaire. J'évoquerai dans la foulée les conséquences désastreuses de ce phénomène (l'intimidation à l'école). À travers la troisième et dernière section de ce chapitre, je formulerai un ensemble de questions préliminaires qui me permettront d'aboutir à la question fondamentale de cette recherche-action (c'est-à-dire la question qui constitue la toile de fond de mon essai).

1.1- L'adolescence et les troubles du comportement

Crise d'identité, impulsivité, recherche de sensations fortes, irritabilité, sautes d'humeur, troubles émotionnels, jeux dangereux, anorexie mentale, consommation de drogues et/ou d'alcool, cyberdépendance, comportements anti-sociaux ou agressifs..., ce sont tous des termes qui traduisent la réalité de la plupart des jeunes qui sont en âge de fréquentation scolaire obligatoire ou qui permettent de les caractériser. En effet, traversant une période critique de leur existence (l'adolescence) et n'ayant ainsi pas toujours la pleine capacité de contrôler leurs émotions ou de mesurer la portée de chacun de leurs gestes, certains adolescents ont tendance à afficher des comportements ou à poser des actes qui laissent non seulement à désirer, mais qui sont, dans bien des cas, préjudiciables à leurs pairs. Bref,

certaines chercheurs nous laissent même entrevoir à travers leurs écrits que l'expression « troubles du comportement » qui, par définition, se rapporte à des anomalies dans la façon d'agir et/ou de réagir est le propre des adolescents (Beaumont, 2010; Cloutier, 1996; Massé et al., 2013; Gagnier, 2012).

1.2- La manifestation des comportements inappropriés évoqués dans le milieu scolaire et leurs conséquences probables

Dans le milieu scolaire, les comportements inappropriés que l'on vient de mentionner se manifestent souvent au travers des actes d'intimidation (Beaumont, 2010; Gagnier, 2012); ce qui représente un défi pour les principaux acteurs de ce milieu (enseignants, techniciens en éducation spécialisée, psychoéducateurs, directeurs d'école, etc.). En effet, compte tenu du caractère récurrent de ce phénomène et des conséquences désastreuses qu'il pourrait avoir notamment sur les élèves qui en sont victimes, j'estime qu'il est obligatoire pour chacun des membres d'une communauté éducative de promouvoir des stratégies efficaces ou de mettre en place des dispositifs visant à contrecarrer ce fléau. En fait, comme l'ont fait remarquer certains spécialistes du monde de l'éducation et d'autres chercheurs, les élèves qui sont victimes d'actes d'intimidation peuvent : - avoir divers maux physiques, comme des maux de ventre ou de tête; - présenter des symptômes d'anxiété et de dépression; - éprouver des difficultés de concentration et/ou d'apprentissage; - développer un sentiment intense de culpabilité, un sentiment de rejet et/ou une forme de méfiance; - devenir moins confiants en eux-mêmes (baisse de l'estime de soi); - faire l'objet d'une baisse remarquée ou tout simplement d'une absence de motivation à l'école et j'en passe. (Gagnier, 2012; Duclos, 2010; Massé et al., 2013; Vienneau, 2017; Debarbieux, 1996). Et, comme on le sait, la plupart des éléments évoqués peuvent non seulement constituer un obstacle au développement socio-affectif et à l'épanouissement intellectuel des élèves concernés, mais ils peuvent aussi engendrer l'absentéisme, le décrochage scolaire, voire le suicide (Cloutier, 1996; Brusset, 2004; Dupâquier, 1999; Tondreau et Robert, 2011; Fournier, 2011; Massé et al., 2013). Les principales conséquences du phénomène de

l'intimidation dans le milieu scolaire seront présentées plus en détail dans la partie consacrée à l'aspect théorique de cet essai.

1.3- La question qui constitue le fil conducteur de mon essai

Puisque, au regard de la triple mission qui lui est confiée (à savoir : instruire, socialiser et qualifier), l'institution scolaire québécoise est appelée, entre autres, à offrir à chacun des élèves qu'elle accueille en son sein un environnement scolaire sain, sécuritaire, propice au développement socio-affectif et à l'épanouissement intellectuel de ces derniers (Tondreau et Robert, 2011; MELS, 2011), elle devrait, par l'entremise de ses différents acteurs, explorer tous les outils ou les moyens disponibles afin de lutter contre le phénomène de l'intimidation dans les établissements scolaires. Et, à mon avis, un enseignant ou une enseignante (du secondaire) peut avoir recours à certaines capsules vidéo en vue d'amener ses élèves à parvenir à une meilleure compréhension des effets pervers du phénomène de l'intimidation à l'école et d'apporter du coup sa contribution dans le cadre de la lutte contre ce phénomène. Alors, les questions à se poser relativement à cette réalité sont les suivantes :

À quels types de vidéo les acteurs mentionnés (des enseignantes et des enseignants du secondaire) peuvent-ils avoir recours en vue d'aider à faire face au problème évoqué? En quel sens peut-on dire que ces capsules vidéo sont susceptibles d'aider à combattre le phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire? Bref, **comment une enseignante ou un enseignant de français (langue d'enseignement) peut-il/elle explorer une capsule vidéo axée sur le phénomène de l'intimidation à l'école afin de sensibiliser davantage ses élèves autour des enjeux liés à ce phénomène?**

C'est cette dernière interrogation qui constituera le fil conducteur de la réflexion qui est associée à cette recherche-action. Ainsi, dans le cadre de ce travail, j'aurai à passer en revue des éléments relatifs au phénomène de l'intimidation à l'école en mettant l'accent sur les causes et les conséquences de ce phénomène. Il sera aussi question pour moi de montrer que le recours à certaines capsules vidéo peut se révéler utile dans le cadre de

l'élaboration des activités visant à amener les élèves à avoir une meilleure compréhension des principaux enjeux liés au phénomène de l'intimidation à l'école ou à les sensibiliser davantage autour des nombreuses implications de ce phénomène.

CHAPITRE II

CADRE DE RÉFÉRENCE ET OBJECTIFS

À travers le deuxième chapitre de mon essai, je me propose de passer en revue des éléments théoriques et conceptuels liés à la problématique qui m'intéresse. Ainsi, après avoir présenté les grandes facettes de la question de l'intimidation dans le milieu scolaire, je ferai état des principaux concepts qui sont liés à cette problématique ou qui ont été retenus dans le cadre de cet essai. J'indiquerai dans la foulée les objectifs de l'intervention que j'ai effectuée lors de mon deuxième (dernier) stage.

2.1- Définitions du concept d'intimidation

Le dictionnaire « Le Petit Robert (édition 2012) » définit le concept d'intimidation comme l'acte par lequel quelqu'un cherche à « effrayer, à terroriser ou à remplir de peur quelqu'un d'autre en imposant sa force ou son autorité ». La loi sur l'instruction publique (LIP) qui est un dispositif québécois de régulation en matière d'éducation définit, pour sa part, le terme intimidation de la manière suivante : « Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser ». (Légis Québec, 2012).

Il existe d'autres définitions qui sont attribuées à ce concept par les gouvernements. Celles-ci ont été élaborées de façon à orienter les politiques et les lois de ces derniers en fonction du contexte scolaire. Ainsi, selon le MELS, l'intimidation est « un geste, une intervention ou un commentaire qui visent à blesser, à humilier ou à frustrer une autre personne; ce qui peut provoquer un sentiment de détresse chez la personne qui la subit ». Le MELS souligne par ailleurs que « l'intimidation est basée sur des comportements qui sont intentionnellement blessants et est fondée sur une différence de pouvoir entre deux personnes » (cité par Gagnier, 2012).

Sécurité publique du Canada a, pour sa part, indiqué que « le jeune qui commet des actes d'intimidation se sert de l'agressivité et du contrôle pour conserver une position de pouvoir par rapport à sa victime ». Bref, disons que pour parler d'intimidation, il faut qu'il y ait un déséquilibre de pouvoir dans la relation et des gestes récurrents posés dans l'intention de nuire (Deslauriers, 2016; Gagnier, 2012; Doyon, 2014; Guilloux, 2018; Saint-Pierre, 2013; Beaumont et al., 2015).

2.2- Les types d'intimidation

L'intimidation peut prendre plusieurs formes. Cependant, selon le ministère québécois de la famille, il en existe quatre (4) formes principales. La première de ces quatre (4) formes est l'intimidation physique. Celle-ci se caractérise par le fait de frapper quelqu'un, de le contraindre (physiquement) à faire quelque chose, de le bousculer, de le faire trébucher, etc. La deuxième forme qui est l'intimidation verbale consiste à insulter quelqu'un, à se moquer de lui; à lui faire des menaces afin de l'amener à agir dans tel ou tel sens, etc. La troisième forme d'intimidation de la liste évoquée est communément appelée « intimidation sociale ». Cette dernière consiste à lancer ou à répandre des rumeurs sur quelqu'un; à le dénigrer; à l'humilier; à l'exclure de la communauté à laquelle il appartient, etc. Enfin, la quatrième forme d'intimidation mise en relief par le ministère québécois de la famille et qui est connue sous le nom d'intimidation matérielle se caractérise par des actes visant à détruire, à vandaliser; à s'approprier les biens des autres, etc. (Guilloux, 2018; Beaumont et al., 2015; Doyon, 2014; Rocque et Dewiele, 2021; Deslauriers, 2016; Saint Pierre, 2013).

Les quatre (4) formes d'intimidation qui viennent d'être exposées sont malheureusement des réalités auxquelles les acteurs du milieu éducatif (notamment ceux du secondaire) sont appelés à faire face. En fait, un enseignant ou une enseignante du secondaire aura sans aucun doute la possibilité d'observer les manifestations de chacune d'elles durant sa carrière. Bref, la question que l'on peut se poser à cet égard est la suivante : quels sont les éléments à prendre en considération dans le cadre d'une analyse visant à déterminer les

facteurs responsables du phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire et les facteurs de risques qui y sont associés? C'est à cette question que je tenterai de répondre à travers la section suivante.

2.3- Les facteurs pouvant être liés au phénomène de l'intimidation à l'école

Des recherches empiriques effectuées, entre autres, par des professionnels et/ou des chercheurs du monde de l'éducation ont permis de mettre en relief un certain nombre de facteurs qui sont susceptibles de nous aider à comprendre les éléments fondamentaux qui sont liés au phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire (Beaumont et al., 2015; Guilloux, 2018; Gagnier, 2012; Mishna, 2012; Klein, 2012). Les principaux éléments mis de l'avant par les auteurs des ouvrages mentionnés afin d'expliquer les facteurs responsables du phénomène d'intimidation dans le contexte indiqué ainsi que les facteurs de risque qui y sont liés sont les suivants :

2.3.1- Les facteurs individuels

Les facteurs individuels font allusion à des éléments se rapportant aux caractéristiques spécifiques des élèves concernés par le problème de l'intimidation (les agresseurs et les victimes). Ainsi, certains chercheurs évoquent l'âge, le sexe et la différence physique, psychologique ou comportementale par rapport à la majorité comme des éléments pouvant influencer sur le phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire (Beaumont et al., 2015; Klein, 2012; Mishna, 2012).

2.3.1.1- L'âge

D'abord, en ce qui a trait à l'âge, on estime que la relation de pouvoir ou de domination qui caractérise l'agresseur vis-à-vis de la victime est généralement liée à une différence d'âge. En fait, dans le milieu scolaire, ce sont généralement les élèves les plus vieux qui posent des actes d'intimidation au préjudice des plus jeunes (Mishna, 2012).

2.3.1.2- Le sexe

Ensuite, par rapport au sexe ou au genre, il importe de préciser que certaines études font état de la prédominance des actes d'intimidation chez les garçons alors que d'autres indiquent qu'il y a une équivalence entre les deux sexes (Mishna, 2012; Leclerc et Beaumont, 2014). Cependant, comme l'a fait remarquer Walter B. (2009), les résultats de l'Enquête sociale sur les enfants et les adolescents québécois démontrent que les garçons ont beaucoup plus tendance à poser des actes d'intimidation que les filles.

2.3.1.3- La différence physique, psychologique ou comportementale

Enfin, relativement aux différences évoquées (différence physique et différence psychologique ou comportementale), disons que le phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire est abordé ici strictement du point de vue de la victime. Ainsi, un élève qui du fait de son apparence physique (couleur de peau, couleur des cheveux, poids, tenue vestimentaire, développement pubertaire, etc.) se révèle différent de la majorité peut devenir rapidement la cible des moqueries, des violences ou des actes de discrimination. De même, un élève qui a un tempérament inhibé ou qui a une personnalité particulièrement introvertie (différence psychologique ou comportementale) est plus susceptible de victimisation (Gagnier, 2012; Guilloux, 2008; Mishna, 2012; Klein, 2012).

Après avoir passé en revue les facteurs individuels qui peuvent être associés au phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire, envisageons à présent les facteurs sociaux.

2.3.2- Les facteurs sociaux

Dans la lignée des réflexions portant sur le problème de l'intimidation à l'école, certains auteurs ont mis de l'avant les deux éléments suivants comme étant les principaux facteurs sociaux liés au phénomène évoqué, à savoir : les groupes de pairs et le milieu de vie ou l'atmosphère familiale des élèves concernés.

2.3.2.1- Les groupes de pairs

Un établissement scolaire est un lieu de socialisation au sein duquel on retrouve généralement plusieurs groupes de pairs. Ainsi, puisque chaque groupe de pairs qui est formé est appelé à occuper une place dans l'échelle de la hiérarchie sociale de l'établissement scolaire concerné, certains auteurs estiment que le groupe de pairs auquel appartient un élève peut être un facteur d'intimidation (Guilloux, 2008 ; Klein, 2012 ; Beaumont et al., 2015, etc.). En fait, de l'avis de ces auteurs, les élèves qui font partie du groupe de pairs le plus influent de l'établissement scolaire peuvent avoir tendance à être à l'origine des actes d'intimidation alors que ceux qui font partie du groupe se trouvant au bas de l'échelle de la hiérarchie sociale en sont souvent des victimes. Bref, ces chercheurs indiquent que si le groupe de pairs auquel adhère un élève intimide des camarades de classe ou des pairs, cet élève peut facilement se laisser influencer par les membres de son groupe en intimidant, lui aussi, ses camarades.

2.3.2.2- Le milieu de vie ou l'atmosphère familiale de l'élève

Le milieu familial dans lequel un élève vit peut exercer une grande influence sur la façon dont il se comporte vis-à-vis de ses camarades. En effet, un élève qui évolue dans une atmosphère familiale marquée par la violence est plus susceptible d'adopter des comportements violents vis-à-vis de ses pairs qu'un élève qui vit avec des parents ayant fait preuve de respect de l'intégrité physique et psychologique de leurs semblables (Mishna 2012 ; Troucheau, 2016, etc.). Ces auteurs ont par ailleurs souligné qu'un milieu familial caractérisé par un déficit de communication et où l'attachement relationnel n'est pas au rendez-vous peut amener l'élève qui y vit à devenir antipathique. Ainsi, puisqu'il devient de moins en moins sensible à la souffrance d'autrui, il peut intimider ses camarades ou poser des actes qui leur sont préjudiciables sans éprouver le moindre regret.

À l'inverse, un élève dont les parents font preuve d'une trop grande sévérité et qui, par conséquent, est habitué à vivre dans la soumission peut facilement être victime d'intimidation (Mishna, 2012).

Au-delà des facteurs individuels et des facteurs sociaux qui viennent d'être exposés, il y a des études qui indiquent que le phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire peut être aussi lié à des facteurs environnementaux. C'est cet aspect que je vais présenter à travers les lignes suivantes.

2.3.3- Les facteurs environnementaux

Les facteurs environnementaux qui sont mis de l'avant par certains auteurs en vue d'expliquer le phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire sont de deux ordres. En fait, ces auteurs font état, d'une part, d'un mauvais climat scolaire et, d'autre part, des comportements inappropriés résultant de l'influence de la culture et des médias (Mishna, 2012 ; Tondreau et Robert, 2011, etc.). Envisageons tour à tour les deux éléments évoqués.

2.3.3.1- Un mauvais climat scolaire

La discipline qui est instaurée au sein d'un établissement scolaire et la rigueur dont font preuve les acteurs de ce milieu en matière de gestion des comportements inappropriés sont généralement considérées comme des éléments pouvant contribuer grandement au bien-être et à l'épanouissement des élèves qui fréquentent cette institution (Cloutier, 2005; Guilloux, 2018). En revanche, un milieu scolaire où il y a peu de supervision et où, par exemple, les enseignants font preuve de souplesse et/ou de passivité vis-à-vis de certains actes répréhensibles (commis par des élèves) est un milieu scolaire qui compromet la sécurité et le bien-être des élèves, car il ouvre la voie à des dérives telles que la violence et l'intimidation. En fait, plusieurs études (Tondreau et Robert, 2011; Debarbieux, 1996; Troucheau, 2016, etc.) ont corroboré l'idée selon laquelle l'intensification des comportements inadéquats ou des actes d'intimidation au sein d'un établissement scolaire est généralement en corrélation avec le mauvais climat de cet établissement. On comprend donc que les acteurs du milieu éducatif qui veulent vraiment aider à combattre le phénomène de l'intimidation ont intérêt à promouvoir un bon climat scolaire.

2.3.3.2- Des comportements inappropriés dictés par la culture et les médias

Hormis le mauvais climat scolaire, certains auteurs évoquent la culture et les médias comme étant des facteurs environnementaux liés au phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire (Mishna, 2012; Tondreau et Robert, 2011). En fait, ces auteurs indiquent que c'est parfois sous l'influence de la culture et/ou des médias que certains élèves ont adopté tel ou tel comportement dérangeant à l'école. À titre d'illustration, soulignons qu'un élève qui est imprégné par un système de pensée (une culture) qui fait la promotion du pouvoir et de la domination peut avoir du mal à développer une relation saine ou égalitaire avec ses camarades. De même, un élève qui est exposé au quotidien à des scènes de violence véhiculées par les médias peut devenir un véritable agresseur dans le cadre de ses rapports avec ses pairs (Mishna, 2012).

Les facteurs pouvant être liés aux actes d'intimidation dans le milieu scolaire ayant été présentés, il convient à présent d'analyser les conséquences possibles de ce phénomène sur les victimes.

2.4- Les conséquences possibles de l'intimidation (à l'école) sur les victimes

Les travaux de recherche réalisés par des chercheurs qui se sont penchés sur le problème de l'intimidation dans le milieu scolaire mettent en relief une panoplie d'éléments qui sont susceptibles d'être des conséquences ou des effets pervers du problème évoqué sur les élèves qui en sont victimes (Saint Pierre, 2013; Guilloux, 2018; Benoit et Couturier, 2019; Doyon, 2014; Quartier, 2016; Gagnier, 2012; Trouchaud, 2016, etc.). Cependant, dans le cadre de cet essai, nous ne prenons en considération que les éléments qui sont à la fois les plus récurrents et les plus pertinents. Ainsi, parmi les conséquences probables de l'intimidation sur les élèves qui en sont victimes, nous retenons que ce phénomène peut engendrer :

2.4.1- L'anxiété et le sentiment de rejet (ou la baisse d'estime de soi)

Le terme anxiété qui, par définition, renvoie à un trouble émotionnel qui se traduit dans les faits par un sentiment indéfinissable d'insécurité (Gagnier, 2012; Saint Pierre, 2013) est le propre des élèves qui sont la proie des actes d'intimidation dans leur milieu éducatif. En effet, ayant été confrontés à des situations qui les déstabilisent et ne pouvant jusque-là développer des mécanismes de défense, ces élèves vivent dans une peur constante; sachant que leurs agresseurs ou leurs bourreaux peuvent les attaquer à n'importe quel moment de la durée (Benoit et Couturier; 2019; Dupâquier, 1999, etc.).

Par ailleurs, ces élèves qui sont déjà dans une situation inconfortable ont généralement tendance à cultiver un sentiment de rejet ou à développer un complexe d'infériorité; ce qui ne fait qu'intensifier leur souffrance. En fait, comme le démontrent certaines études, le fait par les élèves en question d'avoir une perception négative d'eux-mêmes les amènera à se considérer comme étant responsables de tout ce qui leur arrive (Guilloux, 2018; Gagnier, 2012; Saint-Pierre, 2013; Doyon, 2014). C'est donc une forme d'automutilation qui les empêchera de faire un saut pour sortir de l'abîme de l'intimidation et espérer ainsi que le soleil de la vie luira un jour pour eux.

2.4.2- Des difficultés d'apprentissage ou une baisse des résultats scolaires

Une des manifestations observables des implications de la problématique de l'intimidation à l'école est la baisse du rendement scolaire de la part des élèves qui en sont victimes (Doyon, 2014; Saint-Pierre, 2013; Guilloux, 2018). En effet, puisque ces élèves évoluent dans un contexte qui ne leur est pas tout à fait favorable, ils n'arrivent pas à développer leur plein potentiel. En fait, comme le démontrent certaines études, le sentiment d'appartenance et le sentiment de compétence sont des facteurs clés dans le cadre de tout processus d'apprentissage (Saint-Arnaud, 2016; Duclos, 2010, etc.). Ainsi, un élève qui se sent rejeté par ses pairs (absence de sentiment d'appartenance) et qui, par la force des choses, parvient à la conviction qu'il n'est bon à rien (sentiment d'incompétence) ne peut aucunement avoir un parcours scolaire glorieux en termes de réussite. On comprend donc

que les enseignants ont intérêt à promouvoir (ou à renforcer) le sentiment d'appartenance et le sentiment de compétence de la part de chacun des élèves qui leur sont confiés. Et, à mon avis, une des façons d'y parvenir est d'instaurer ou de favoriser un climat de classe sain et sécuritaire en promouvant, entre autres, le respect mutuel.

2.4.3- L'absentéisme et le décrochage scolaires

Un élève qui fait l'objet d'actes d'intimidation de la part de ses pairs perçoit généralement l'école comme un milieu infernal (Benoit et Couturier, 2019 ; Saint-Pierre, 2013). Ainsi, ce dernier n'hésitera pas à saisir les moindres occasions qui se présentent à lui pour ne pas se présenter à l'établissement scolaire auquel il est rattaché. En fait, puisqu'il vit dans la crainte constante de se faire harceler par ses camarades et que, à ses yeux, la meilleure façon de se prémunir d'une nouvelle agression est d'éviter, autant que faire se peut, d'être en contact avec ces derniers, il peut, sans aucune intention de manipuler, développer toutes sortes de malaises imaginaires (maux de tête, maux de ventre, etc.) qui pourraient amener ses parents à prendre la décision de le garder à la maison pendant un certain temps (Trouchaud, 2016 ; Benoit et couturier, 2019). Il importe, par ailleurs, de souligner que l'intimidation est un phénomène qui est susceptible de provoquer le décrochage scolaire. En fait, un élève qui vit déjà des difficultés affectant sa motivation et qui, depuis un certain temps, est devenu le bouc émissaire ou du moins la cible des actes d'intimidation peut décider dans la foulée de tout abandonner (Benoit et Couturier, 2019 ; Gagnier, 2012).

2.4.4- Le suicide

Le suicide constitue le dernier élément auquel je voulais faire allusion pour parler des conséquences désastreuses du phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire. En effet, la plupart des études qui s'articulent autour de la problématique du suicide chez les jeunes ont démontré qu'il existe une corrélation entre ce geste fatal (le suicide) posé par les jeunes concernés et la souffrance vécue par ces derniers; souffrance qui, bien entendu, est souvent liée à un sentiment de désespoir et d'impuissance découlant de certaines situations pénibles telles que l'intimidation et la cyberintimidation (Beaumont et al., 2015;

Guilloux, 2018; Saint-Pierre, 2013; Trouchaud, 2016; Fournier, 2011). Donc, puisque le phénomène de l'intimidation à l'école peut amener un élève à non seulement développer des pensées suicidaires mais aussi à passer à l'acte, il s'avère nécessaire de tout mettre en œuvre ou d'utiliser les moyens qui sont mis à notre disposition afin de sensibiliser davantage les élèves autour de cette réalité.

2.5- Les principaux concepts liés à la problématique de l'intimidation à l'école

Comme vous avez pu le constater, la problématique qui m'intéresse renvoie à un ensemble de concepts dont les plus pertinents sont les suivants :

- Absentéisme : Relativement à la réalité scolaire, le terme absentéisme fait allusion à des absences réitérées ou répétées à l'école.
- Anxiété : Ce terme renvoie à un trouble émotionnel qui se traduit dans les faits par un sentiment indéfinissable d'insécurité.
- Baisse d'estime de soi : Elle résulte de tout acte ou geste qui porte atteinte à la dignité de la personne qui subit cet acte/ce geste.
- Décrochage scolaire : C'est le fait par un élève d'abandonner l'école sans avoir eu le temps de boucler son cycle d'études ou d'obtenir son DES.
- Détresse psychologique : Elle est caractérisée par un sentiment d'abandon ou de grande solitude.
- Développement du plein potentiel d'élève : Cette expression se rapporte à l'épanouissement global de l'élève concerné.
- Épanouissement personnel : Se traduit par un sentiment de confort ou de bien-être.
- Intimidation : C'est un geste délibéré ou non à caractère répétitif qui blesse, humilie ou exclu socialement.
- Milieu d'apprentissage sain et sécuritaire : Dans le contexte scolaire, ces termes font allusion à l'absence d'intimidation, de violence ou de tout acte (fait ou geste) qui pourrait compromettre le bon déroulement du processus d'apprentissage.
- Sentiment d'appartenance : C'est le fait par une personne de se sentir comme étant membre à part entière du groupe dont il fait partie.

- Sentiment de rejet : Cette expression est l'inverse de celle qui vient d'être décrite.
- Violence physique : Acte direct qui porte atteinte à l'intégrité physique d'une personne.
- Violence morale ou psychologique : Violence (non physique) caractérisée par du harcèlement, des critiques acerbes permanentes, etc.

Après avoir passé en revue la plupart des éléments se rapportant à la problématique de l'intimidation dans le milieu scolaire et les principaux concepts qui y sont liés, je me propose à présent d'indiquer les objectifs de l'intervention que j'ai effectuée lors de mon deuxième stage.

2.6- Les objectifs de mon intervention

Je peux dire d'une façon générale que l'intervention qui a été effectuée auprès des élèves mentionnés lors de mon deuxième stage vise à **promouvoir ou à maintenir un climat d'apprentissage sain et sécuritaire**. Cependant, il importe de souligner que cette intervention a eu une visée beaucoup plus spécifique. En fait, elle s'inscrivait notamment dans une dynamique visant à **développer chez les participants de l'empathie à l'égard des élèves (leurs camarades ou autres élèves) qui sont victimes d'actes d'intimidation (à l'école et/ou en dehors de l'école)**. Et, pour y parvenir, je me suis appuyé sur une capsule vidéo qui met en relief le problème de l'intimidation à l'école.

En fait, comme je l'ai mentionné plus haut, l'essence de mon essai est de montrer que les acteurs du milieu éducatif (notamment les enseignantes et les enseignants du secondaire) peuvent avoir recours à des capsules vidéo (axées sur la problématique évoquée) afin d'amener leurs élèves à mieux cerner les enjeux liés à ce phénomène et à les inciter à réfléchir davantage avant de poser un quelconque acte qui pourrait être préjudiciable à leurs pairs. Bref, puisque le recours à ces outils (des capsules vidéo) peut se révéler très utile dans le contexte indiqué et que cette démarche s'inscrit dans la lignée de la compétence 12 du référentiel de compétences professionnelles en enseignement,

j'encourage vivement les enseignantes et les enseignants à tenter le coup tout en espérant que cela leur permettra d'obtenir le résultat escompté.

Chapitre III

Méthodologie

Dans le cadre d'une étude scientifique ou d'un travail universitaire qui s'apparente à de la recherche-action, le terme méthodologie renvoie à l'ensemble des dispositifs mis en place par le chercheur ou à des démarches effectuées par ce dernier afin de pouvoir mener à bien son projet (Dolbec et Clément, 2004). Ainsi, le troisième chapitre de ce travail qui est consacré à la méthodologie utilisée dans le cadre de la réalisation de l'intervention qui constitue sa toile de fond m'amènera à passer en revue chacun des éléments suivants : le contexte dans lequel l'intervention a été réalisée, les élèves qui y ont pris part (ceux qui ont constitué mon échantillon), les démarches préalables qui ont été effectuées, la stratégie de collecte de données qui a été privilégiée ainsi que les motifs justifiant ce choix et enfin le déroulement des activités liées à cette intervention. Envisageons tour à tour les éléments évoqués.

3.1- Le contexte dans lequel l'intervention liée à ce travail a été réalisée

Je tiens à souligner d'emblée que c'est lors de la réalisation du deuxième stage lié au programme de maîtrise en enseignement (de l'UQTR) que j'ai pu effectuer l'intervention qui constitue le fondement ou la base de mon essai. Le stage en question a été réalisé à l'école secondaire Jean-Raimbault.

Il s'agit en fait d'une école secondaire qui est rattachée au Centre de Services scolaires des Chênes (CSSDC). Elle fait donc partie des cinq (5) établissements d'enseignement secondaire de la structure éducative précitée (CSSDC) qui desservent la population de Drummondville et celle des localités avoisinantes. À l'instar de la majorité des établissements d'enseignement secondaire du Québec, l'école secondaire Jean-Raimbault fonctionne sous les auspices d'une direction principale et de trois directions adjointes. Chacune de ces instances exerce des responsabilités spécifiques. En effet, alors que la direction principale est appelée, entre autres, à s'occuper des dossiers relatifs à la gestion

administrative, au conseil d'établissement et aux communications, les trois directions adjointes se partagent les tâches se rapportant à la gestion des différents groupes d'élèves de l'école et à l'encadrement de ces derniers.

Faisant, par souci de commodité, abstraction des éléments d'information se rapportant au personnel enseignant et aux autres professionnels de ce milieu éducatif qui, vraisemblablement, font tout ce qui est en leur pouvoir pour favoriser le développement socio-affectif (DSA) et la réussite éducative des élèves qui leur sont confiés, je me contente de mentionner dans la foulée les programmes d'études qui y sont offerts. En effet, hormis le secteur régulier dont une grande partie de sa clientèle fait partie, l'école secondaire Jean-Raimbault s'est dotée de plusieurs programmes de formation afin de répondre aux attentes de la population. En fait, cet établissement d'enseignement secondaire détient un programme de concentration en musique, un programme de concentration en danse et un autre programme particulier communément appelé GARAF (groupe d'aide pour la recherche et l'aménagement de la faune).

3.2- Les élèves qui ont pris part à cette intervention (échantillon)

Les élèves (82 au total) avec lesquels j'ai été appelé à composer dans le cadre de la réalisation de mon deuxième stage (école secondaire Jean-Raimbault : automne 2021) sont répartis en trois groupes (deux groupes de 27 élèves et un groupe qui est composé de 28 élèves). Ils sont en secondaire 2 et sont par conséquent âgés de 13 à 15 ans. Parmi les trois groupes d'élèves en question, il y a deux groupes où les élèves sont inscrits à la formation régulière et un groupe où les élèves poursuivent un cheminement particulier (GARAF). Bref, ces trois groupes d'élèves qui ont constitué mon échantillon et qui m'ont permis de collecter les données indispensables à la rédaction de cet essai sont au cœur de la problématique de l'intimidation dans le milieu scolaire. En fait, comme le mentionnent certains auteurs (Gagnier, 2011; Guilloux, 2018; Tondreau, 2011; Saint-Pierre, 2013;

Trouchaud, 2016; Beaumont et al., 2015.) ce sont généralement les élèves de cette tranche d'âge qui sont les plus concernés par la problématique évoquée.

3.3- Les démarches préalables effectuées dans la perspective de ladite intervention

Sachant qu'il me serait impossible de mettre à exécution le projet d'intervention qui a été élaboré en prévision de la rédaction de mon essai sans l'aval de l'enseignante en compagnie de laquelle j'ai été appelé à faire mon deuxième stage, je me suis empressé de présenter à cette dernière le contenu du projet d'intervention en question. Je lui ai aussi demandé dans la foulée si elle serait d'avis que ce projet d'intervention fasse partie des activités que j'aurai à réaliser avec les élèves qu'elle allait me confier sous peu. La réponse à cette demande a été positive et immédiate. Ainsi, d'un commun accord avec elle, j'ai pu fixer la date à laquelle j'allais effectuer l'intervention auprès des trois groupes d'élèves évoqués plus haut.

La date retenue pour l'intervention ayant été fixée, il m'a été alors possible d'aller discuter avec les responsables de la bibliothèque de l'école secondaire mentionnée plus haut afin de réserver un chariot d'ordinateurs (c'était plutôt des chromebooks) ainsi que les équipements nécessaires (des écouteurs ou des casques). Bref, puisque j'avais choisi de réaliser l'intervention une des journées durant lesquelles je rencontre les trois groupes d'élèves qui m'ont été confiés pendant mon stage, j'avais pris le soin de demander aux responsables évoqués que le chariot de chromebooks et les équipements qui y sont liés me soient réservés pour une journée au complet (la journée au cours de laquelle l'intervention en question allait être réalisée). Ce faisant, j'ai mis toutes chances de mon côté pour que tout se passe bien.

3.4- La stratégie de collecte de données privilégiée et les raisons de ce choix

Les données liées à cet essai ont été recueillies au moyen d'un questionnaire de recherche qui a été élaboré à cette fin. En fait, les trois groupes d'élèves avec lesquels j'ai été amené à composer dans le cadre de mon deuxième stage ont été invités à remplir un questionnaire

comportant un ensemble de questions (9 questions) qui s'articulent autour de la problématique de l'intimidation dans le milieu scolaire. Ces élèves avaient la possibilité de remplir ledit questionnaire soit de façon anonyme ou en prenant le soin d'y inscrire leur nom. Bref, en procédant ainsi, je voulais surtout créer une atmosphère où tous les élèves concernés se sentent à l'aise de participer à l'expérimentation. En fait, sachant que parmi les élèves en question il pourrait y avoir quelques-uns qui ont été victimes d'actes d'intimidation dans le passé (ou qui en font encore l'objet) et que de tels élèves pourraient avoir du mal à exprimer **ouvertement** le fond de leur pensée relativement à la problématique soulevée, je leur ai offert la possibilité de remplir ledit questionnaire de façon anonyme. Je tiens par ailleurs à mentionner que j'ai opté pour cet outil de collecte de données (le questionnaire) parce que, à mon avis, il constitue un moyen idéal de recueillir des informations pouvant me permettre d'effectuer un retour critique sur l'intervention que je m'apprêtais à réaliser.

3.5- Le déroulement des activités liées à ladite intervention

L'intervention liée à cet essai s'est déroulée pendant trois (3) périodes spécifiques [une période (c'est-à-dire un cours d'environ 1h15) avec chacun des trois groupes d'élèves qui m'ont été confiés]. Elle comportait les deux facettes suivantes.

- **Première facette :** Les élèves concernés ont été invités à visionner une capsule vidéo en lien avec la problématique de l'intimidation à l'école. C'est en fait un court-métrage qui met en relief divers élèves affichant des comportements inappropriés vis-à-vis de l'un de leurs camarades. Bref, on les voit en train soit de le bousculer, soit de lui tendre un piège ou de poser d'autres gestes qui ne visent qu'à l'humilier alors que les autres élèves qui sont témoins de chacun de ces actes d'intimidation ne font pratiquement rien pour venir en aide à la victime.
- **Deuxième facette :** Après avoir visionné la capsule vidéo en question, les élèves concernés ont été invités à remplir le questionnaire qui leur a été distribué. Il s'agissait en fait d'un questionnaire comportant un ensemble de questions à choix multiples par

l'entremise desquelles les élèves évoqués ont été amenés à faire valoir leur degré de compréhension de la problématique de l'intimidation à l'école et des principaux enjeux qui y sont liés. Il a été aussi question pour eux de donner leur avis concernant l'activité qui leur est proposée en lien avec la problématique soulevée à travers ladite vidéo.

Après avoir mis en relief les informations relatives au contexte dans lequel l'intervention liée à mon essai a été réalisée, les détails se rapportant aux élèves qui y ont pris part, les démarches préalables qui ont été effectuées, la stratégie utilisée en vue de collecter les données et le déroulement des activités liées à cette intervention, il s'avère nécessaire de présenter les résultats de l'intervention qui a été réalisée tout en faisant émerger le sens qui pourrait se construire autour d'elle. C'est ce qui va être fait au chapitre suivant.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Le dernier chapitre de ce travail est consacré à la présentation et à l'analyse des données qui ont été recueillies à la faveur de l'intervention qui a été réalisée lors de mon deuxième stage. C'est donc un chapitre à travers lequel je vais passer en revue les éléments de réponses qui ont été fournis par l'ensemble des élèves qui ont participé à cette intervention relativement aux différentes questions qui leur ont été posées en lien avec la problématique de l'intimidation dans le milieu scolaire. Ainsi, afin d'assurer une meilleure cohérence dans le cadre de la présentation et de l'analyse des données qui ont été collectées, je me propose de les répartir en 6 axes spécifiques.

4.1- Axe I : Capacité d'identifier des actes et/ou des gestes associés au phénomène de l'intimidation à l'école et source des renseignements liés à cette problématique

Les deux premières questions auxquelles les élèves qui ont participé à l'intervention autour de laquelle est structurée ma recherche-action ont été amenés à répondre visaient à mettre en relief deux éléments spécifiques. En fait, au travers de ces questions, je cherchais à déterminer, d'une part, la capacité des élèves concernés à distinguer, parmi des actes ou des gestes qui peuvent être posés (par des élèves) dans le milieu scolaire, ceux qui s'apparentent à de l'intimidation et, d'autre part, la source éventuelle à partir de laquelle ces élèves ont pu prendre connaissance de l'existence du problème évoqué. Les éléments de réponse qui ont été collectés relativement à ces deux questions figurant dans le questionnaire que j'ai élaboré m'amènent à conclure que tous les élèves qui ont pris part à ladite intervention sont en mesure de comprendre les principaux faits ou gestes qui s'apparentent à de l'intimidation. En fait, ces élèves ont tous spécifié que le problème primordial qui est abordé à travers la vidéo proposée n'était rien d'autre que la problématique de l'intimidation à l'école. Par ailleurs, les élèves évoqués ont tous indiqué

qu'ils ont pris connaissance du problème relaté dans ladite vidéo depuis qu'ils étaient au primaire.

On peut donc déduire que la problématique de l'intimidation dans le milieu scolaire n'est pas un sujet tabou pour les élèves mentionnés. En fait, puisque, selon le vœu de la loi, chaque établissement scolaire du Québec est appelé à adopter et à mettre en œuvre un plan de lutte contre la violence et l'intimidation en milieu scolaire (Tondreau et Robert, 2011), ces élèves qui sont sur le point de boucler le 1^{er} cycle du secondaire ont certainement déjà entendu parler du problème évoqué par l'entremise de divers intervenants scolaires. Cependant, cela ne m'empêche pas de soulever les questions suivantes qui, à mon avis, sont tout à fait légitimes. En fait, les élèves indiqués ont-ils réellement compris l'ampleur du problème évoqué? Peut-on se baser sur le simple fait qu'ils en ont entendu parler depuis qu'ils étaient au primaire pour dire qu'il n'est pas nécessaire de continuer à les exposer face à la réalité ce phénomène? Bref, puisque plusieurs études ont démontré que l'intimidation en milieu scolaire est, aujourd'hui encore, un problème majeur auquel la majorité des responsables éducatifs sont appelés à faire face (Beaumont et al. 2015; Guilloux, 2018; Trouchaud, 2016), je pense qu'il est judicieux que les enseignants ainsi que les autres acteurs de la scène éducative continuent à émettre des réflexions ou à proposer des pistes de solution en vue de contrecarrer ce phénomène. C'est dans cet ordre d'idée que s'inscrivait l'intervention qui est liée à mon essai.

4.2- Axe-II : Perception des élèves concernés des traits caractéristiques du problème de l'intimidation dans le milieu scolaire

Dans la lignée des deux questions précédentes, les élèves mentionnés ont été invités à choisir parmi un ensemble d'énoncés proposés ceux qui, selon eux, peuvent être considérés comme des traits caractéristiques du phénomène de l'intimidation à l'école. Les éléments de réponse associés à cette question sont relatés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1

Liste des énoncés proposés	Pourcentage d'élèves ayant choisi l'énoncé
1- Se moquer d'un élève de façon répétée; chercher à l'exclure, etc.	100%
2- Bavarder en classe (pendant que l'enseignant donne des explications).	0%
3- Briser ou prendre les objets personnels d'un élève.	100%
4- Faire circuler de fausses rumeurs sur un élève.	100%
5- Tricher lors d'un examen.	0%
6- Poser des actes délibérés dans le but de nuire à un élève.	97%
7- Désobéir à répétition (défier l'autorité de l'enseignant).	0%
8- Frapper un élève, le pousser ou le faire tomber.	100%

Comme les données figurant dans le tableau ci-dessus le démontrent, les élèves qui ont participé à l'intervention sont pratiquement tous en mesure de déterminer les faits ou les gestes qui s'apparentent à de l'intimidation dans le milieu scolaire. En effet, parmi les 8 énoncés proposés, ces élèves ont pu identifier ceux (ils sont au nombre de 3) qui n'ont rien à voir avec le problème évoqué. Cependant, il y a 3 % de ces élèves qui estiment que l'énoncé numéro 6 ne se rapporte pas à ce problème alors que cet énoncé peut s'inscrire bel et bien dans la lignée de la problématique de l'intimidation dans le milieu scolaire. Bref, ces élèves ont-ils bien compris le sens de l'énoncé en question? J'imagine que l'adjectif « délibéré » que j'ai utilisé dans le cadre de la formulation de cet énoncé a peut-être occasionné une certaine incompréhension...

4.3- Axe III : Interprétation du message véhiculé par un élève victime d'intimidation (un supposé élève intimidé), réaction et appel à l'empathie des élèves concernés

Cet axe concerne les questions 4, 5 et 6 figurant dans le questionnaire qui a été distribué aux élèves qui ont pris part à l'intervention. En fait, la vidéo que ces derniers ont été amenés à visionner met en relief un supposé élève intimidé (je dis un supposé élève intimidé puisqu'il s'agit d'un court métrage où les personnages impliqués n'agissent pas dans un contexte réel) qui porte un *T-shirt* noir et rouge avec une affichette où il est écrit :

«Je suis un déchet... ». Les participants ont été invités à bien observer cet élève (ils pouvaient regarder la séquence y relative à plusieurs reprises). Dans la foulée, ils devaient, dans un premier temps, choisir parmi un ensemble d'énoncés proposés celui qui traduit le sens du message véhiculé par l'élève évoqué au travers de cette affichette. Ils devaient par la suite indiquer comment ils réagissent généralement lorsqu'ils sont témoins des situations semblables à celles qui sont relatées dans ladite vidéo. Enfin, dans le souci de faire appel à leur empathie, je leur ai demandé d'indiquer comment ils se sentiraient s'ils étaient à la place de l'élève mentionné. Les éléments de réponse fournis par les élèves qui ont pris part à l'intervention en lien avec les 3 questions évoquées nous amènent à tirer les conclusions suivantes :

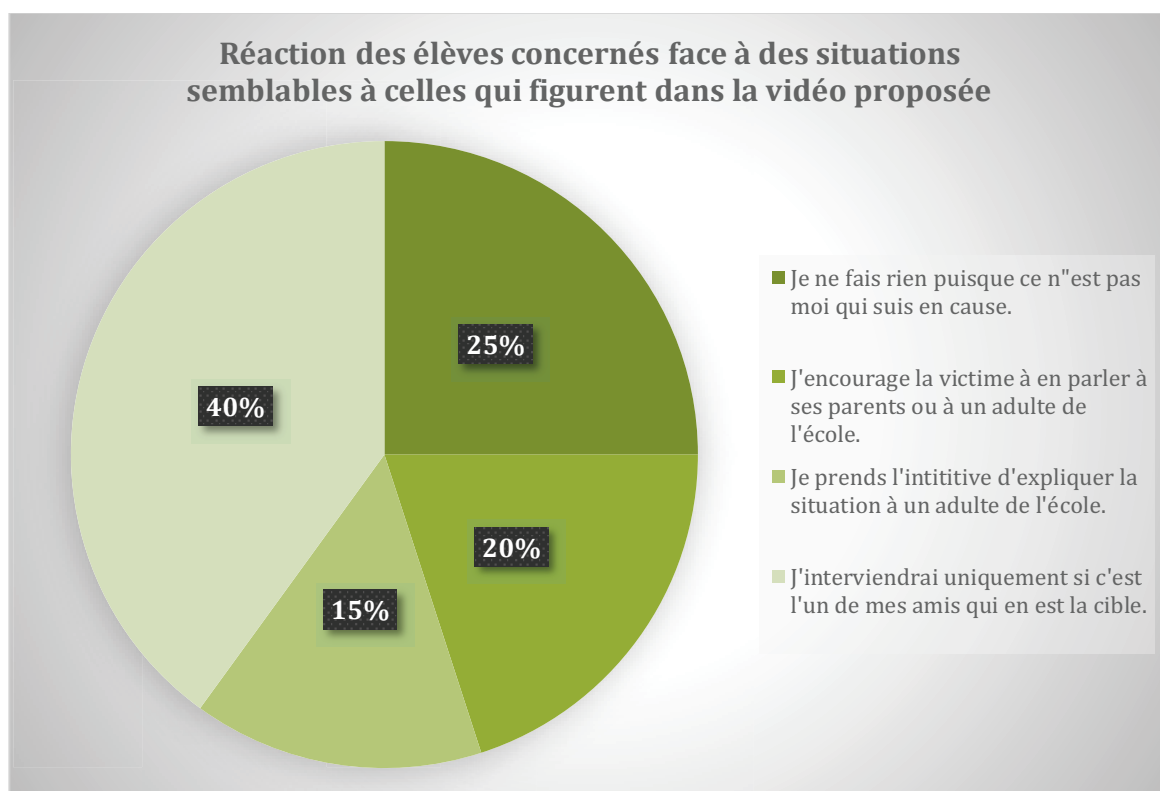
4.3.1- Un message qui traduit la souffrance ou la vulnérabilité de l'élève concerné

Parmi les énoncés proposés en lien avec la première des 3 questions de cette série, les participants ont tous choisi celui qui se rapporte à l'état d'esprit de la victime. En fait, ils ont été en mesure de comprendre que c'est pour faire valoir à quel point il est affecté par les mauvais traitements dont il est l'objet de la part de ses camarades que l'élève indiqué se soit considéré comme un déchet. Je ne sais pas si les participants avaient réalisé que la capsule vidéo qui a été utilisée dans le cadre de l'intervention n'est rien d'autre qu'une mise en scène. Je tiens toutefois à signaler que la question liée à cette partie de ladite vidéo visait à les amener à prendre conscience du fait que le phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire peut occasionner, entre autres, une baisse considérable de l'estime de soi. On peut donc déduire que cet aspect de mon intervention s'inscrit dans la lignée de la dynamique de sensibilisation autour de laquelle s'articule mon essai. En fait, comme je l'ai mentionné au chapitre 2, l'objectif principal de l'intervention qui est liée à ce travail est de « développer chez les élèves concernés de l'empathie à l'égard de leurs camarades ou d'autres écoliers qui sont victimes d'actes d'intimidation ».

4.3.2- Des avis partagés concernant le comportement à afficher face à des situations semblables à celles relatées dans la capsule vidéo évoquée.

La deuxième question de cette série visait à déterminer la réaction des élèves concernés face à des faits ou des actes qui s'apparentent à de l'intimidation. En fait, les participants ont été invités à choisir parmi 4 énoncés proposés celui qui correspond à la façon dont ils réagissent généralement lorsqu'ils sont témoins des situations semblables à celles qui figurent dans la capsule vidéo évoquée. Les éléments de réponse liés à cette question sont présentés par le biais de la figure suivante.

Figure 1



Comme les différentes séries associées à ce graphique le font ressortir, parmi les 4 choix de réponse proposés, 25% des participants ont indiqué qu'ils ne font habituellement rien lorsqu'ils assistent à des situations similaires à celles relatées à travers ladite vidéo; 20%

ont souligné qu'ils encouragent généralement la victime à en parler soit à ses parents ou à un(e) adulte de l'école; 15% ont spécifié que face à de telles situations, ils prennent généralement l'initiative d'en parler à un(e) adulte de l'établissement scolaire; enfin 40% des participants ont indiqué qu'ils font généralement une intervention face à de telles situations uniquement si c'est un de leurs amis qui en est la cible.

On peut donc déduire que ces élèves n'ont pas encore compris la nécessité de s'engager dans une lutte réelle et constante contre le phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire. En fait, comme le soulignent certains auteurs, la dénonciation des bourreaux est l'une des stratégies à utiliser en vue de faire obstacle à ce fléau que représente l'intimidation dans l'univers éducatif (Leclerc et Beaumont, 2014; Breton, 2004; Beaudouin et Roberge, 2016; Dupâquier, 1999). Ainsi, j'estime que les enseignants devraient utiliser tous les moyens dont ils disposent afin de poursuivre la démarche de sensibilisation en lien avec le problème soulevé. Bref, c'est en procédant ainsi que nous arriverons à amener tous les élèves à s'impliquer dans la lutte contre le phénomène évoqué.

4.3.3- Un appel à l'empathie lancé à l'endroit des élèves concernés

La troisième et dernière question de cette série a été formulée de la manière suivante : « Si tu étais à la place de l'élève identifié dans la vidéo, comment te sentirais-tu ? » Relativement à cette question qui s'inscrit dans une dynamique visant à faire appel à l'empathie des participants, quatre choix de réponse ont été proposés. Bref, plus de 95% des éléments de réponse fournis en lien avec cette question convergent vers l'idée de sentiment d'impuissance et de mal-être. En fait, la quasi-totalité des participants ont laissé entrevoir qu'un élève qui fait face à de telles situations ne peut que se sentir isolé, opprimé, et sans aucune valeur aux yeux de ceux qui l'intimident.

À cet égard, je peux dire que l'idée de sensibilisation qui constitue la toile de fond de cet essai a trouvé un écho favorable. En fait, un élève qui est capable de comprendre la

souffrance de l'un de ses camarades ou qui est à même de se mettre dans sa peau réfléchira probablement deux fois plus avant de poser un acte qui peut être préjudiciable à ce dernier.

4.4- Axe IV : Précision concernant le degré de compréhension des participants des conséquences possibles du phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire

En vue d'amener les élèves mentionnés à avoir une vision élargie et claire des implications du phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire ou de les sensibiliser davantage autour des enjeux liés à ce phénomène, je leur ai demandé de choisir parmi un ensemble d'énoncés proposés, ceux qui, à leur connaissance, peuvent être considérés comme des conséquences possibles de ce phénomène. Les éléments de réponse associés à cette question sont figurés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2

Conséquences possibles de l'intimidation (à l'école) sur la victime.	OUI	NON
L'anxiété et d'autres problèmes de santé liés au stress.	64/82	18/82
L'absentéisme à l'école.	70/82	12/82
La baisse de l'estime de soi.	68/82	14/82
Des difficultés d'apprentissage et/ou une baisse des résultats.	82/82	00/82
L'isolement ou le sentiment de rejet.	65/82	17/82
Le décrochage ou l'abandon scolaire.	70/82	12/82
Des idées suicidaires.	24/82	58/82
Le suicide en tant que tel.	15/82	67/82

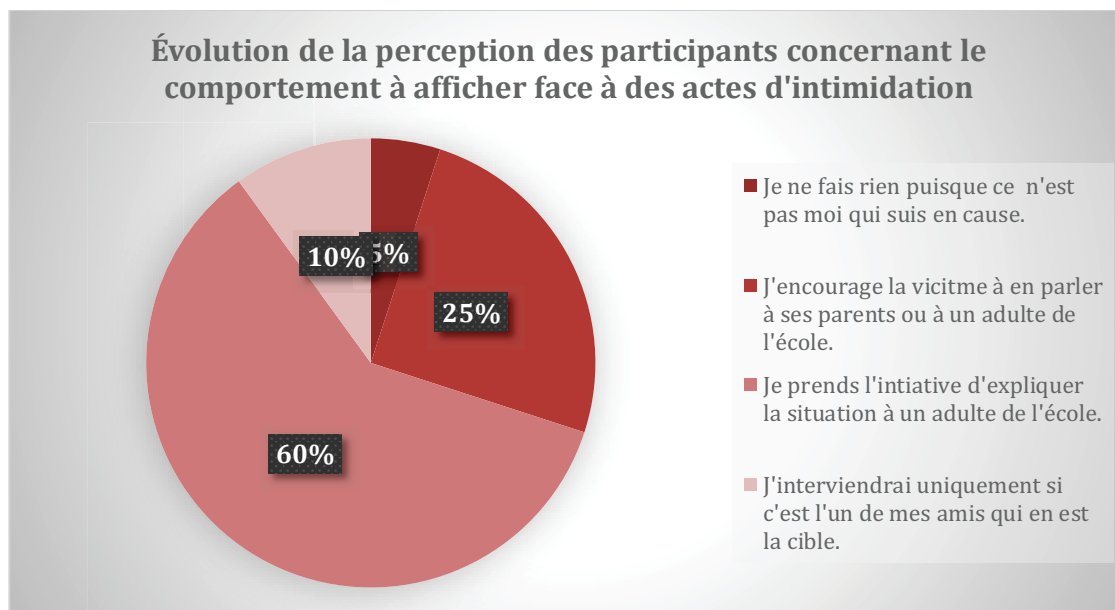
Les données figurant dans ce tableau me poussent à croire qu'il existe un grand nombre d'adolescents qui ne sont pas bien imbus des diverses conséquences que le phénomène de l'intimidation à l'école peut avoir sur les élèves qui en sont victimes. En effet, si les élèves qui ont participé à l'intervention autour de laquelle est structuré ce travail ont indiqué à l'unanimité qu'avant cette activité ils étaient déjà au courant du fait que ce phénomène peut engendrer des difficultés d'apprentissage et/ou une baisse considérable des résultats

scolaires de la part des élèves qui en sont victimes, les autres énoncés proposés n'ont pas fait l'objet d'un tel écho. Or, comme vous pouvez le remarquer, les différents énoncés qui leur ont été présentés font tous partie des éléments mis de l'avant par des écrivains ou des chercheurs du monde de l'éducation pour parler des conséquences néfastes que le phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire peut avoir sur les élèves qui en sont victimes (Benoit et Couturier, 2019; Duclos, 2010; Trouchaud, 2016; Guilloux, 2018; Gagnier, 2012; Doyon, 2014; Saint-Pierre, 2013; Beaumont et al., 2015). Ainsi, j'estime qu'il serait de bon ton que les responsables des établissements scolaires insèrent dans le plan de lutte contre la violence et l'intimidation qu'ils sont appelés à élaborer un volet de sensibilisation axé sur l'explication des conséquences possibles de ce phénomène aux élèves.

4.5- Axe V : Mise au point sur l'évolution de la perception des participants en ce qui a trait à la façon dont un élève devrait réagir lorsqu'il est témoin d'intimidation

Cet axe fait allusion à la question numéro 8 du questionnaire que les élèves ayant pris part à l'intervention ont été invités à remplir. Je tiens à souligner que cette question s'inscrivait dans une dynamique de comparaison. En effet, afin de déterminer si les participants choisiraient les mêmes éléments de réponse proposés pour la question numéro 4 s'ils étaient au courant préalablement des différentes conséquences possibles de l'intimidation à l'école qui ont été mises en relief à la question numéro 7, j'ai relaté à la question numéro 8 les énoncés proposés en termes d'éléments de réponse pour la quatrième question et je leur ai demandé d'indiquer à présent (après avoir pris connaissance des diverses conséquences possibles de l'intimidation sur les élèves qui en sont victimes) comment ils pensent qu'ils devraient réagir lorsqu'ils assistent à des situations semblables à celles qui sont relatées dans la vidéo évoquée. Le graphique ci-dessous fait état des données qui ont été recueillies en lien avec cette question.

Graphique 2



À la faveur de cette comparaison, je peux déterminer qu'il y a eu effectivement une évolution de la compréhension des élèves qui ont pris part à l'intervention liée à mon essai concernant la meilleure façon dont ils devraient se comporter lorsqu'ils assistent à des situations semblables à celles qui figurent dans ladite vidéo. À titre d'illustration, soulignons que dans le premier cas c'est seulement 15% des participants qui ont indiqué qu'ils prendraient l'initiative d'expliquer la situation à un (e) adulte de l'établissement scolaire, alors que dans le second cas, le nombre de participants qui ont coché l'énoncé y relatif a atteint la barre de 60%. On comprend donc que le fait de prendre le soin d'expliquer aux élèves les conséquences désastreuses du phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire peut vraiment les sensibiliser autour des enjeux liés à ce phénomène et/ou les pousser à réagir efficacement lorsqu'ils sont témoins d'actes d'intimidation.

4.6- Axe VI : Point de vue des participants concernant l'activité proposée en lien avec le problème soulevé à travers ladite vidéo

La dernière question à laquelle les élèves qui ont participé à l'intervention associée à mon essai ont été appelés à répondre visait à déterminer leur point de vue par rapport à l'activité

que je leur ai proposée. C'est donc une question qui a été formulée afin que je puisse faire une récapitulation et/ou un retour sur les éléments clés de cette intervention. Je me propose de relater dans le tableau ci-dessous les données y relatives.

Tableau 2

Liste des énoncés proposés	Point de vue des élèves		
	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord
Cette activité m'amène à déduire que les élèves qui sont la cible d'actes d'intimidation ne devraient en parler à personne afin d'éviter des représailles.	0/82	0/82	82/82
Cette activité me pousse à réfléchir davantage sur la souffrance des élèves victimes d'intimidation et me porte à faire preuve d'empathie à leur égard.	12/82	70/82	0/82
Cette activité m'aide à réaliser que les élèves qui sont témoins d'actes d'intimidation dans leur milieu scolaire devraient dénoncer leurs agresseurs.	6/82	76/82	0/82
Cette activité me laisse entrevoir qu'intimider un élève, c'est l'aider à grandir et/ou à être plus mature puisque l'intimidation fait partie intégrante du processus de développement de tout être humain.	0/82	0/82	82/82
À la faveur de cette activité, je réalise que les conséquences de l'intimidation à l'école peuvent être plus graves que ce que je pouvais imaginer	15/82	67/82	0/82
Le fait d'inviter des élèves à regarder ces genres de vidéos (des vidéos portant sur le problème de l'intimidation à l'école) et à engager une réflexion là-dessus pourrait les sensibiliser davantage autour des enjeux liés à ce phénomène.	17/82	62/82	3/82

Comme vous pouvez le remarquer, les trois paramètres (tout à fait d'accord; d'accord; pas d'accord) se rattachant à l'Échelle de Likert que les élèves concernés ont été appelés à utiliser pour exprimer leur point de vue par rapport à chacun des énoncés mentionnés laissent entrevoir que, dans l'ensemble, ces élèves ont eu une perception positive de l'activité associée à l'intervention qui constitue la toile de fond mon essai. Par ailleurs, les données figurant dans ce tableau me portent à croire que cette activité a permis aux participants de mieux comprendre la plupart des enjeux liés au phénomène de

l'intimidation à l'école et la façon dont ils doivent se comporter face aux élèves intimidateurs ainsi que ceux qui sont la cible d'actes d'intimidation. À cet égard, je peux dire que cette intervention a été une réussite puisque mon objectif principal était de sensibiliser davantage les participants autour des principaux enjeux liés au phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire.

Cependant, il importe de souligner que je n'ai aucunement la prétention que tout a été parfait puisqu'en procédant à l'analyse des résultats, je réalise que j'aurais pu bonifier l'intervention qui est liée à ce travail. En fait, en tenant compte de certains éléments de réponse fournis par des élèves qui ont participé à ladite intervention, je me suis dit qu'il aurait été intéressant de creuser un peu plus afin de pouvoir déterminer le bien-fondé de leur choix de réponse par rapport à telle ou telle question figurant dans le questionnaire qu'ils ont été appelés à remplir. À cet égard, je pense que j'aurais dû, entre autres, organiser dans la foulée une séance de discussion au cours de laquelle chaque participant aurait été en mesure de prendre la parole (de façon délibérée bien entendu) afin de se prononcer sur tel ou tel aspect du problème évoqué.

CONCLUSION

Somme toute, ce travail qui constitue la dernière exigence liée au programme de maîtrise en enseignement de l'UQTR a été l'occasion pour moi d'amorcer une réflexion autour d'un sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et de salive. En effet, comme vous pourrez le constater en vous rapportant au cadre de référence relatif à cet essai, il existe toute une panoplie d'ouvrages en lien avec la problématique de l'intimidation dans le milieu scolaire qui ont été publiés au cours des deux dernières décennies. Cependant, le travail que j'ai réalisé a le mérite d'avoir une part d'originalité puisqu'il aborde le problème en question sous un angle pratiquement différent. En fait, le raisonnement (ou du moins l'hypothèse) qui est à la base de cette recherche-action est que les acteurs de la sphère éducative peuvent avoir recours à certaines capsules vidéo afin de sensibiliser davantage les élèves (notamment ceux du secondaire) autour des enjeux liés au phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire. Ce raisonnement ou cette hypothèse qui s'inscrit dans la lignée de la compétence 12 du référentiel de compétences professionnelles en enseignement m'a amené à concevoir une intervention que j'ai pu mettre en œuvre grâce à l'implication ou au sens de collaboration des élèves qui m'ont été confiés lors de mon deuxième stage.

Il s'agissait en fait d'une intervention axée sur le visionnement d'une capsule vidéo portant sur la problématique de l'intimidation dans le milieu scolaire. Les élèves qui ont pris part à cette intervention ont été invités, dans la foulée, à remplir un questionnaire comportant un ensemble de questions en lien avec le problème soulevé à travers ladite vidéo. Bref, les données qui ont été recueillies à la faveur de cette intervention laissent entrevoir que ces outils (des capsules vidéo mettant en relief le problème de l'intimidation à l'école) peuvent aider à concevoir des activités qui sont susceptibles de jouer un rôle considérable dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'intimidation dans le milieu scolaire. En fait, la plupart de ces données recueillies corroborent l'idée selon laquelle les enseignants peuvent avoir recours à ces dispositifs afin de sensibiliser davantage les élèves

(notamment ceux du secondaire) autour des enjeux liés au phénomène de l'intimidation à l'école.

À cet égard, on peut dire que l'invention qui est associée à mon essai se révèle utile puisqu'au travers de cette expérimentation, on découvre une façon de régler en amont un problème qui peut affecter grandement le bon climat scolaire ou qui peut avoir de sérieuses répercussions sur certains élèves. Par ailleurs, l'idée d'exploration d'un court métrage ou d'une capsule vidéo qui constitue la plaque tournante de cet essai est nécessairement une plus-value puisqu'elle s'inscrit dans la lignée du développement de l'une des 12 (douze) compétences professionnelles en enseignement.

Cependant, je dois reconnaître que ce travail souffre d'un certain nombre d'imperfections. En effet, le nombre restreint d'élèves (82) qui a constitué mon échantillon traduit en quelque sorte l'insuffisance de cette étude. Par ailleurs, le fait de n'avoir pas eu l'occasion de permettre aux élèves concernés de prendre la parole afin de justifier certains choix de réponse ou de faire valoir le bien-fondé de leur point de vue par rapport à telle ou telle question liée à la problématique abordée a constitué un véritable handicap. En fait, puisque le stage au cours duquel j'ai effectué ladite intervention a été un stage sans lien d'emploi et que par conséquent les élèves qui y ont participé n'étaient pas mes élèves, je n'ai pas eu toute la latitude pour faire certains ajustements qui, pourtant, s'imposaient. Bref, à mon avis, une intervention de ce genre devrait inclure une période de discussion au cours de laquelle les participants seraient amenés à se prononcer sur le sujet abordé ; ce qui pourrait aider grandement l'apprenti chercheur (je fais allusion ici à la personne qui est appelée à utiliser les données recueillies lors de l'intervention afin de rédiger son essai) à élucider certaines zones d'ombre.

BIBLIOGRAPHIE

- Beaumont, C. (2010). La violence en milieu scolaire : s'entendre sur une définition opérationnelle du phénomène. *Vie pédagogique*, 156, 9-11. Repéré à : www.mels.gouv.qc.ca/sections/viepedagogique/156/PDF/ViePedagogique.
- Beaumont, C., Galand, B. et Lucia, S. (2015). *Les violences en milieu scolaire: définir, prévenir, agir*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Brusset, Bernard (2004). *Psychopathologie de l'adolescence*. Dans : Serge Lebovici éd., Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent: 4 volumes (pp. 2181-2199). Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.
- Cloutier, R. (1996). *Les théories de l'adolescence*. In Cloutier, R. (Eds), *Psychologie de l'adolescence* (pp. 7-25). Chicoutimi : Gaëtan Morin.
- Couturier S. et Benoit C. (2019). *Aidez votre ado à se protéger du harcèlement scolaire : conseils et outils pour prévenir les problèmes à l'école*. Vanves Cedex : Éditions Marabout.
- Debarbieux, Éric. (1996). *La violence en milieu scolaire: État des lieux*, Paris, ESF, 185 p.
- Desaulniers, M. P. et Jutras, F. (2006). *L'éthique professionnelle en enseignement : fondements et pratiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Deslauriers, S. (2016). *Jeux d'enfants? : l'heure juste sur l'intimidation*. Montréal : Éditions Stanké.
- Dolbec, A. et Clément, J. (2004). La recherche-action. Dans Karsenti, T. & Savoie-Zajc, L. (Eds). *La recherche en éducation: étapes et approches* (3^e éd.) (pp. 181-208).
- Duclos, G. (2010). *L'estime de soi un passeport pour la vie*. Montréal : Éditions de l'hôpital Sainte-Justine.
- Doyon, Nancy (2014) *Agir contre l'intimidation : programme d'animation*. Québec : Éditions Midi Trente.

- Dupâquier, J. (1999). *La violence en milieu scolaire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Fournier, Johanne. (2011). « *Suicide de Marjorie Raymond: l'intimidation, seule responsable* », Le Soleil. Repéré à : http://www.lapresse.ca/lesoleil/actualites/education/201112/01/01-44_73345-suicide-de-marjorie-raymond/intimidation-seule-responsable.php
- Gagnier, N. (2012) *À l'aide! : Il y a de l'intimidation à mon école*. Anjou : Éditions La Presse.
- Gagné, M., Desbiens, N., et Blouin, K. (2004). Trois profils-types des jeunes affichant des problèmes de comportement sérieux. *Éducation et francophonie*, 32(1), 276-311.
- Guilloux, R. (2018). *Situations de harcèlement entre élèves*. Avon Cédex. Éditions Retz.
- Klein, Jessie. (2012). *The bully society*, New York, New York University Press, 305 p.
- Leclerc, D. et Beaumont, C. (2014). Violence et intimidation à l'école : caractéristiques et défis pour l'intervention. *Revue québécoise de psychologie*, 35(2), 1-4. Repéré à : www.sites.fse.ulaval.ca/fichiers/site_chaire_cbeaumont/documents/Pre_769_face.pdf
- Legis Québec (2012). *Lois sur l'instruction publique*. Repéré à : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/I-13.3>
- Lemieux, André (dir.) (2006). *L'organisation de l'éducation au Québec. Structure et Fonctionnement*. Ottawa : Éditions Agence d'Arc.
- Lessard, Claude et Meirieu, Philippe (dirs.) (2004). *L'obligation de résultats en éducation*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Massé, L., Desbiens, N., et Lanaris, C. (dir.) (2013). *Les troubles de comportements à l'école : prévention, évaluation et diagnostic et intervention*. (2e éd.). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Mishna, Faye. (2012). *Bullying: a guide to research, intervention, and prevention*, New York, Oxford University Press, 207 p.

- Rocque, J. et Barrett DeWiele, C. (2021). Les violences en milieu scolaire : définir, prévenir, réagir]. *Revue canadienne de l'éducation*, 44(2). Repéré à : <https://doi.org/10.53967/cje-rce.v44i2.5235>
- Proulx, Jean-Pierre (2018). *Le système éducatif du Québec et la profession enseignante*. Montréal : Chenelière éducation.
- Saint-Pierre, F. (2013). *Intimidation, harcèlement : ce qu'il faut savoir pour agir*. Montréal : Éditions Hôpital Sainte-Justine.
- Tondreau, J. et Robert, M. (2011). *L'École Québécois : Débats, enjeux et pratiques sociales*. Anjou : Les Éditions CEC.
- Troucheau, Marie-Jeanne (2016). *La Violence à l'école : déceler et comprendre la souffrance de l'enfant et de l'adolescent pour mieux le protéger*. Paris : Éditions Eyrolles.
- Viau, R. (1994). *La motivation en contexte scolaire*. Montréal : Éditions du renouveau pédagogique.
- Vienneau, R. (2017). *Apprentissage et enseignement Théories et pratiques*. Montréal: Gaétan Morin.
- Walter B. et Roberts Jr. (2009). *L'intimidation chez les jeunes : Comprendre et aider les victimes et les intimidateurs*, Montréal, Chenelière Éducation, 200 p.

Annexe

Questionnaire

Prénom et nom : _____ Groupe : _____

L'activité que tu vas réaliser n'est pas une évaluation. Ainsi, tu peux décider de remplir le questionnaire y relatif de façon anonyme. Bref, les réponses aux questions qui te sont posées seront utilisées uniquement pour un travail universitaire.

Voici les consignes liées à cette activité :

- Chaque élève doit utiliser un écouteur pour regarder la vidéo proposée (lien menant vers la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=VEmUzOGgsMc>) à partir de l'ordinateur qui lui est prêté;
- Cette tâche doit être exécutée de façon individuelle et en silence.

1- Quel est le problème majeur qui est abordé dans la vidéo que tu viens de visionner?
(Mets un X devant la lettre qui correspond à ton choix de réponse).

- a)- Des plaisanteries entre élèves.
- b)- Le décrochage scolaire
- c)- L'intimidation à l'école.
- d)- Le vapotage à l'école

2-As-tu déjà entendu parler de ce problème? (Encerle la lettre appropriée).

- a)- Oui, j'en ai entendu parler lorsque j'étais au primaire.
- b)- Oui, j'en ai entendu parler quand je suis rendu au secondaire.
- c)- Oui, j'en ai entendu parler au primaire et au secondaire.
- d)- Non, je n'en ai jamais entendu parler.

3- Coche tous les éléments de la liste ci-dessous qui, à ton avis, peuvent être considérés comme des traits caractéristiques du problème évoqué.

- a)- Se moquer d'un élève de façon répétée; chercher à l'exclure, à l'humilier, etc.
- b)- Bavarder en classe (pendant que l'enseignant donne des explications).
- c)- Briser ou prendre les objets personnels d'un élève.
- d)- Faire circuler de fausses rumeurs sur un élève.
- e)- Tricher lors d'un examen.
- f)- Poser des actes délibérés dans le but de nuire à un élève.
- g)- Désobéir à répétition (défier l'autorité de l'enseignant).
- h)- Frapper un élève, le pousser ou le faire tomber.

4- Observe bien l'élève qui porte le *t-shirt* noir et rouge avec une affiche où il est écrit : « Je suis un déchet... » puis coche la lettre qui correspond à la réalité exprimée. Ce message sous-entend que l'élève en question est :

- a)- en train de travailler sur un projet en lien avec la transformation des déchets.
- b)- triste et dégoûté, car ses camarades le détestent, le maltraitent, l'excluent...
- c)- un protecteur de l'environnement qui veut nous inciter à recycler nos déchets.

5- Lorsque tu es témoin des situations semblables à celles qui sont relatées à travers ladite vidéo, qu'est-ce que tu fais généralement? (Choisis une des réponses proposées).

- a)- Je ne fais rien puisque ce n'est pas moi qui suis en cause.
- b)- J'encourage la victime à en parler à ses parents ou à un (e) adulte de l'école.
- c)- Je prends l'initiative d'expliquer la situation à un (e) adulte de l'école.
- d)- J'interviendrai uniquement si c'est l'un de mes amis qui en est la cible. En fait, je ferai tout ce qui est nécessaire pour que son intégrité (physique et/ou psychologique) soit respectée.

6- Si tu étais à la place de l'élève identifié dans la vidéo, comment te sentirais-tu? (Encerle la lettre correspondant à l'énoncé qui exprimerait le mieux ton ressenti).

- a)- Je considérerais que c'est normal puisque qu'il s'agit de simples plaisanteries.
- b)- Je me sentirais plus mature que mes intimidateurs puisque je n'agis jamais comme eux.
- c)- Je me sentirais isolé, opprimé et sans aucune valeur aux yeux de mes camarades.
- d)- Je me sentirais triste et malheureux. Cependant, je ferais tout pour me faire respecter.

7- Réponds par OUI ou par NON en mettant à chaque fois un X à l'endroit approprié. Savais-tu qu'en termes de conséquences, l'intimidation à l'école peut entraîner :

Conséquences possibles de l'intimidation (à l'école) sur la victime.	OUI	NON
L'anxiété et d'autres problèmes de santé liés au stress.		
L'absentéisme à l'école.		
La baisse d'estime de soi.		
Des difficultés d'apprentissage et/ou une baisse des résultats.		
L'isolement ou le sentiment de rejet .		
Le décrochage ou l'abandon scolaire.		
Des idées suicidaires.		
Le suicide en tant que tel.		

8- Après avoir pris connaissance des diverses conséquences possibles (sur la victime) du problème de l'intimidation à l'école, indique à présent comment tu penses que tu devrais réagir si tu assistais à des situations semblables à celles qui sont relatées dans la vidéo évoquée. (Choisis une des solutions proposées).

- a)- Éviter de faire quoi que ce soit puisque ce n'est pas moi qui suis en cause.
- b)- Encourager la victime à en parler à ses parents ou à un (e) adulte de l'école.
- c)- Prendre l'initiative d'expliquer la situation à un (e) adulte de l'école.
- d)- Intervenir uniquement si c'est l'un de mes amis qui en est la cible.
- e)- Intervenir et faire le nécessaire pour que l'intégrité (physique et/ou psychologique) de l'élève qui en est la cible (que l'élève en question soit mon ami ou non) soit respectée.

9- Indique ton point de vue par rapport à l'activité proposée en lien avec le problème soulevé à travers ladite vidéo en mettant à chaque fois un X dans la case appropriée.

Liste des énoncés proposés	Point de vue de l'élève		
	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord
Cette activité m'amène à déduire que les élèves qui sont la cible d'actes d'intimidation ne devraient en parler à personne afin d'éviter des représailles.			
Cette activité me pousse à réfléchir davantage sur la souffrance des élèves victimes d'intimidation et me porte à faire preuve d'empathie à leur égard.			
Cette activité m'aide à réaliser que les élèves qui sont témoins d'actes d'intimidation dans leur milieu scolaire devraient dénoncer leurs agresseurs.			
Cette activité me laisse entrevoir qu'intimider un élève, c'est l'aider à grandir et/ou à être plus mature puisque l'intimidation fait partie intégrante du processus de développement de tout être humain.			
À la faveur de cette activité, je réalise que les conséquences de l'intimidation à l'école peuvent être plus graves que ce que je pouvais imaginer			
Le fait d'inviter des élèves à regarder ces genres de vidéos (des vidéos portant sur le problème de l'intimidation à l'école) et à engager une réflexion là-dessus pourrait les sensibiliser davantage autour des enjeux liés à ce phénomène.			